



# FLEXIBILITÉ



## Caractéristiques

**Composition:** 45% de cymoxanil (112,5 g m.a./ha)

**Formulation:** WG granulés dispersables

2 applications du produit seul ou 6 applications du produit en mélange, dans un programme comportant au maximum 6 applications de produits à base de cymoxanil par saison sur la même parcelle.

BELCHIM Crop Protection ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures/usages mentionnés ci-dessus.



# L'additif rétroactif

Fongicide pénétrant anti-mildiou





# Ajoutez à votre fongicide la rétroactivité dont vous avez besoin !



Cymbal® 45 (AV2120067) 450 g/kg cymoxanil, formulation WG. Attention. SGH07. SGH08. SGH09. H317. H319. H361fd. H373. H410. \* Marque déposée de et détenteur d'homologation : Belchim Crop Protection NV/SA. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, se référer à l'étiquette du produit ou [www.phytodata.com](http://phytodata.com). Distribué par Belchim Crop Protection France SA, 3 allée des Chevreuils, 69380 Lissieu. T. 04 78 83 40 66. [www.belchim.fr](http://www.belchim.fr). Agrément NC00838 Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Janv.16

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

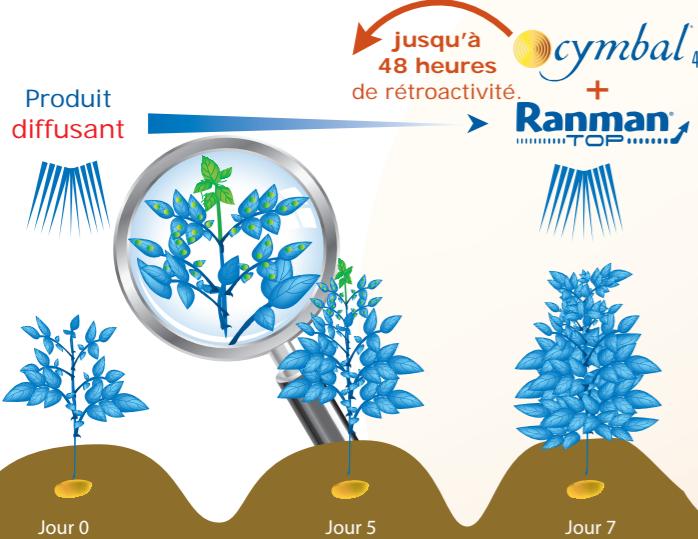
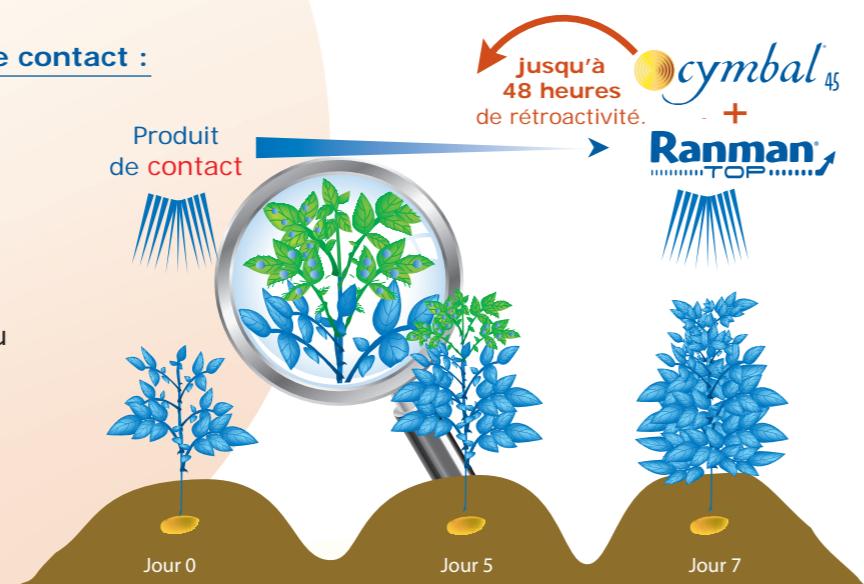
Cymbal® 45 est un fongicide anti mildiou à base de cymoxanil (45%), matière active reconnue pour son excellente action curative et rétroactive grâce à sa pénétration rapide dans la feuille. Le cymoxanil présente l'avantage de détruire le mycélium du champignon à l'intérieur de la feuille jusqu'à deux jours après la contamination.

## 1. En période de croissance active

La protection des jeunes pousses entre le 5<sup>ème</sup> et le 7<sup>ème</sup> jour étant difficile, l'ajout de Cymbal® 45 à un produit apportant une protection des jeunes pousses (ex. Ranman® Top) apportera **jusqu'à 48 heures de rétroactivité**.

### Cas n°1 : Utilisation d'un produit de contact :

- La protection des **jeunes pousses présentes** lors du traitement ne sera pas optimale en raison de leur croissance.
- Les **pousses non présentes** lors du traitement ne seront **pas protégées**.

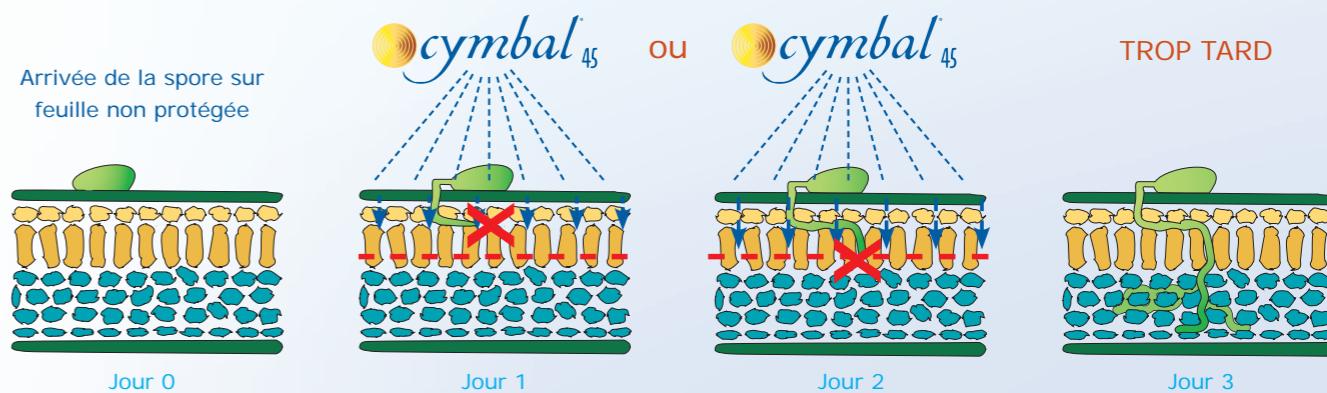


### Cas n°2 : Utilisation d'un produit diffusant :

- La protection des **jeunes pousses présentes** lors du traitement sera assurée par diffusion.
- Les **pousses non présentes** lors du traitement ne seront **pas protégées**.

## 2. En cas de retard

En cas de protection insuffisante (produit lessivé, cadence trop longue...), une application de Cymbal® 45 apportera la rétroactivité nécessaire dans un délai de 48 heures maximum (en fonction de la durée du cycle). Associer Cymbal® 45 à un produit apportant une action préventive pour assurer une protection les jours suivants.



## 3. En cas de mildiou déclaré

Les meilleurs résultats sont obtenus en combinant 3 modes d'action :

- **rétroactivité** (jusqu'à 48 heures maximum)
- **+ anti-sporulant** (diminution de la quantité de spores)
- **+ sporicide** (action sur la viabilité des spores).

- La rétroactivité est apportée par le cymoxanil qui a une action sur le développement du mycélium à l'intérieur de la feuille.
- En combinant la **rétroactivité de Cymbal® 45** à l'effet **sporicide de Ranman® Top**, on amène les 2 modes d'action les plus importants.



**Recommandation : Cymbal® 45 à 0,25 kg/ha + Ranman® Top à 0,5 l/ha.**

Renouveler cette application à cadence rapprochée (2 à 3 jours entre les applications).